

N° 15 Intitulé de l'action :	Classes COOPERATIVES AVENANT : Reconduite du projet avec extension à d'autres classes Et demande de dérogation pour des conseils de classe participatifs
--	---

Identification Etablissement

Etablissement	LYCEE JACQUES FEYDER EPINAY-SUR-SEINE
Téléphone / mel /site	01 49 71 72 00/ 0666013088/ ce.0930120a@ac-creteil.fr/ http://feyder.fr/ https://feydercoop.wordpress.com/
Chef d'établissement	M. Laurent NIMESKERN (remplacé l'année prochaine)

Description du projet expérimental

Contexte de l'établissement/ Diagnostic initial	<ul style="list-style-type: none"> • Compétition entre les élèves, qui peut être mal vécue par les jeunes les plus en difficulté • Difficulté à trouver sa place à l'école. • Risque de dévalorisation de soi, et aller même jusqu'à un abandon progressif des bancs de l'école. • Difficulté à développer les compétences permettant de forger des citoyens engagés et constructifs : sens de l'entraide, empathie, gestion autonome, conduite de projet, ... • Hétérogénéité difficile à gérer. • Bilan des deux classes coopératives 2017-2018 positif : élèves plus investis, moins de décrocheurs, engagement citoyen renforcé (prise d'initiative, critique constructive, ...), plus grande aisance à l'oral, meilleur bien être au lycée...
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'empathie, afin de susciter l'entraide, la responsabilité et de la curiosité chez les élèves. • Amener les élèves à être solidaires, à s'entraider, à prendre confiance en eux au sein d'un groupe, à développer le sens de l'écoute, la prise en compte des avis et la formulation de critiques constructives tout en développant l'esprit d'équipe et le savoir vivre ensemble. • Développer l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs et rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages. • Aider à l'émancipation du jeune citoyen par la prise de responsabilité au sein des groupes et avec des partenaires dans le territoire local.
Descriptif de l'action	<p>Classes coopératives dans toutes les disciplines. La structure et les dispositifs mis en œuvre incitent les élèves à s'entraider, à s'appuyer sur les points forts de chacun pour une progression commune.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipes complètes investies dans le projet, impliquées dans l'évolution des outils et des démarches pour faire évoluer leur pratique et dans la réflexion collective pour donner sens à leur démarche. • Organisation nouvelle des salles de classes : disposition en îlots de 3 ou 4 élèves dans chaque discipline et à chaque heure de cours ou de TP. Salle unique placée sous la responsabilité des élèves (ménage, décoration,..). • Mise en œuvre de projets : <ul style="list-style-type: none"> - travail autour de l'écriture d'une constitution : à l'occasion de l'enseignement d'exploration « littérature et société », les élèves ont travaillé sur la révolution française ; - travail intergénérationnel pour développer l'empathie et la prise de responsabilité tout en facilitant l'ancrage territorial (rencontres régulières avec le club senior pour des échanges sur l'évolution du statut des femmes, l'immigration,..) sur les créneaux d'EMC ;

	<ul style="list-style-type: none"> - coopération écologique : projet de potager autogéré par les élèves et de gestion coopérative de trois ruches avec extraction et commercialisation du miel (sur l'AP et le temps libre des élèves) ; - mise en ligne de traces des activités réalisées sur le site sur le blog de la classe : https://feydercoop.wordpress.com/. • Mise en place d'un conseil COOP' hebdomadaire ritualisé : conseil animé entièrement par les élèves (président, secrétaires, protecteurs de paroles, distributeurs de paroles, ...) : il permet une implication constructive de chaque élève qui peut régler des conflits, proposer des solutions ou des projets, sur les créneaux d'AP. • Heures de coopération : heures d'entraides où les élèves sont invités à travailler en autonomie sur des exercices mis à leur disposition par les professeurs, en pouvant demander de l'aide aux « experts » (élèves maîtrisant la notion) afin de progresser. (sorte de « devoirs faits » au lycée avec de l'entraide sur le créneau d'AP). • Des créneaux d'AP sont utilisés pour un dispositif d'accompagnement à l'orientation (un enseignant suit 5 élèves : référents scolaire). • Conseils de classe participatifs : <ul style="list-style-type: none"> - élèves présents au conseil de classe lorsque leur cas est abordé ; - présentation de leur bilan (réalisé par eux au préalable pendant les heures de coopération) et proposition de leur appréciation générale ; - puis entretien avec les enseignants ; - avec fixation d'objectifs de progrès pour la période suivante.. • Formation au PSC1 de manière coopérative. • Suivi par la recherche: M. Francomme en 2017-2018, M. Robbs / M.Connac en 2018-2019 et prévision d'un LEA à la rentrée 2019.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Salle de classe unique disposée en îlots en responsabilité par les élèves. • Entraide entre élèves pour réaliser en groupe les activités proposées. Ils sont ainsi amenés à débattre sur leurs idées, à s'écouter, à défendre leurs idées, éventuellement à changer d'avis, à s'expliquer des notions les uns aux autres. • Distribution d'une responsabilité en début de séance à chaque membre de chaque groupe. Les responsabilités tournent régulièrement au sein de chaque groupe (exemple : responsable matériel, responsable temps, responsable production, responsable travail...). • Un cadrage de confiance et de règles sur le premier semestre par les enseignants pour accompagner à la découverte des dispositifs puis un second semestre plus marqué par les prises d'initiative des élèves avec un abaissement du cadrage général. • Conseil de classe participatif : trois ou deux équipes de 3-4 adultes composés des enseignants, CPE, proviseurs, reçoivent chacune 10 ou 15 élèves en 1H30 / 2H.
Caractère expérimental	<ul style="list-style-type: none"> • Généralisation du travail en groupe pour s'entraider, comprendre et avancer ensemble. Les élèves deviennent complètement acteurs de leurs apprentissages et motivés pour se rendre au lycée. La classe n'est plus qu'un lieu de transmission de savoirs et de capacités mais devient progressivement un lieu de développement de comportements empathiques et solidaires. • Conseils de classe participatifs.
Mesure dérogatoire	Conseils de classe sous la forme d'entretiens individualisés ou par groupes d'élèves présidés par un enseignant ou un CPE
Critères d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats scolaires (progression) • Pourcentages d'orientations acceptées • Gain en autonomie (constaté en 2017-2018) • Choix raisonnés d'orientation (constaté en 2017-2018) • Appropriation des techniques de coopération par les élèves et et en

	<p>perception du sens</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de décrochage (une des classes comportait deux élèves doublant qui étaient à la limite du décrochage scolaire l'année précédente, et qui ont été présents et impliqués cette année en classe). • Progrès des compétences psycho-sociales.
Classe(s) concernée(s)	Deux classes de 2 ^{nde} générale, une 1ere STMG, et une terminale S
Disciplines / équipes concernées	Les enseignants de la classe COOP', toutes matières confondues (près de 15 enseignants investis et volontaires)
Partenaires et intervenants éventuels	Chercheurs (M.Connac et M.Robbes) / Association d'apiculteurs. Mairie et Région Ile de France / Fondation Egalité des Chances

Informations CARDIE

Personne contact	Fanny DURAND-RAUCHER / Laurent REYNAUD
Attente de la mission	Un accompagnement, des conseils, des mises en contact pour accompagner le projet, des propositions de dispositif ou dossier nous permettant d'obtenir un accompagnement financier pour développer, notamment les TICE,